

TERRITOIRE DE BELFORT
COMMUNE DE CHÈVREMONT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

**RELATIF À LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET À
L'INSTITUTION D'UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) AUTOUR DU MONUMENT DE
L'ÉGLISE DE LA SAINTE-CROIX**

Par arrêté municipal n°47/2024 du 02 septembre 2024, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant à la fois sur les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chèvremont et de Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de l'Eglise de la Sainte-Croix.

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA PENDANT 30,5 JOURS CONSÉCUTIFS,
DU LUNDI 07 OCTOBRE 2024 À 09h00 AU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 À 12H00.**

Monsieur Jean-Pierre LEHEC a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon.

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- sur support papier, en mairie de Chèvremont, aux jours et heures habituels d'ouverture :
Lundi et mercredi de 8h00 à 12h00
Jeudi de 13h00 à 17h00
Samedi de 09h00 à 12h00
- sur le site internet de la mairie de Chèvremont, rubriques 'Mairie', puis 'Urbanisme', ainsi que sur le site dédié à l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5554>
- en accès gratuit à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux.

Le public pourra émettre ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur tenu à la disposition du public en mairie de Chèvremont aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier postal, à l'attention de Monsieur Jean-Pierre LEHEC, commissaire enquêteur – Mairie de Chèvremont – 2 rue de l'Église à Chèvremont (90 340), qui les annexera au registre ;
- sur le registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5554> ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5554@registre-dematerialise.fr ;
- par voie orale directement auprès du commissaire enquêteur au cours de ses permanences en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Chèvremont aux jours et horaires ci-dessous :

- **Lundi 07 octobre 2024 de 09h00 à 12h00,**
- **Samedi 19 octobre 2024 de 09h00 à 12h00,**
- **Jeudi 24 octobre 2024 de 14h00 à 17h00,**
- **Mercredi 6 novembre 2024 de 9h00 à 12h00.**

Les dossiers d'enquête publique sont communicables à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Les rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront rendus publics pendant une durée d'un an sur le site internet de la commune de Chèvremont et sur le site dédié à l'enquête. Ils seront également tenus en support papier à la disposition du public en mairie de Chèvremont et en Préfecture du Territoire de Belfort, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Jean-Paul Moutarlier, maire de Chèvremont
- Tel : 03.84.21.08.56 – Courriel : mairie@chevremont.fr.

Au terme de la procédure, les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de périmètre délimité des abords, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, seront adoptés par délibération du conseil municipal.

**Le maire de Chèvremont,
Jean-Paul MOUTARLIER**